

## DELIBERATION

COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,

SEANCE du 16 décembre 2022 :

**Présents :** GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, BOURSIER Adeline, COHAS Régine, JOUIN Nicolas, DELHOMME Baptiste, ROCHIGNEUX Didier, DUCHEZ Stéphane, GRANGE Jean-François, GIBERT Marie-Anne, MASSACRIER Marie-Claude.

**Absents excusés :** SEFERIAN Sandrine (pouvoir donné à O. MOLLE), GARIN Maximilien (pouvoir donné à S. DUCHEZ)

**Absente :** COMBE Emilie

**Secrétaire de séance :** Baptiste DELHOMME

**OBJET :** Extension BTS P. "CORBES" - prop. Immo du Forez (OP24972)

**Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux d' Extension BTS P. "CORBES" - prop. Immo du Forez**

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par le Comité et le Bureau, le SIEL-Territoire d'énergie Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil départemental de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

### **Financement :**

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT	% - PU	Participation
	Travaux		commune
Dissimulation esthétique secondaire HTA	15 410 €	44.0 %	6 780 €
Extension BTS P. "CORBES" - prop. Immo du Forez	10 190 €	59.3 %	6 042 €
Renforcement P. "CORBES" - prop. Immo du Forez	145 100 €	0.0 %	0 €
Dissimulation réseaux de télécommunication coord renfo Corbes -	43 830 €	0.0 %	0 €
Dissimulation réseaux de télécommunication coordonnée diss. HTA	12 910 €	75.0 %	9 682 €
Traitement et recyclage des poteaux - Le CORBES -	540 €	0.0 %	0 €
TST HTA poste - le CORBES -	0 €	0.0 %	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>227 980.00 €</b>		<b>22 505.57 €</b>

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

A défaut de paiement dans le délai de trente jours, à réception du titre de recette, il sera appliqué des intérêts moratoires au taux légal en vigueur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20221216-2022-031-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2022

Publication : 29/12/2022

**- Oüi cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

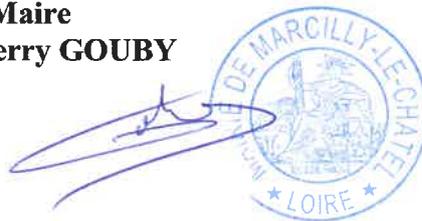
- Prend acte que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de "Extension BTS P. "CORBES" - prop. Immo du Forez" dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.
- Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- Prend acte que le versement du fonds de concours au SIEL-TE est effectué en une seule fois.
- Décide d'amortir comptablement ce fonds de concours en 3 années.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

**Ont signé au registre tous les membres présents.**

**Copie certifiée conforme**

**Fait à MARCILLY LE CHATEL,  
le 16 décembre 2022**

**Le Maire  
Thierry GOUBY**

The image shows a blue ink signature of Thierry GOUBY written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MUNICIPALITE DE MARCILLY-LE-CHATEL" around the top and "★ LOIRE ★" at the bottom, with a central emblem.

**Le secrétaire de séance  
Baptiste DELHOMME**

The image shows a blue ink signature of Baptiste DELHOMME, which is a stylized cursive signature.